

**Projet d'intervention de la délégation haïtienne**

**OMS**

**72ème assemblée mondiale de la santé**

**Genève, 20-28 mai 2019**

**Point 11.5 : Couverture Sanitaire Universelle**

Madame la Présidente,

La Délégation haïtienne remercie le Secrétariat pour les rapports sur les soins de santé primaires en vue de la couverture sanitaire universelle.

Haïti reste convaincue qu'une couverture sanitaire universelle garantissant à tous les soins de santé primaires, aura un impact positif sur les populations les plus vulnérables qui, vu leur situation économique, ont difficilement accès aux soins de santé. C'est pourquoi, le Président de la République d'Haïti, Son Excellence, Monsieur Jovenel Moïse, a inscrit parmi les axes prioritaires de son administration, le lancement d'un vaste programme de réforme du système de santé, des services hospitaliers et la mise en place d'un système d'assurance médicale universelle. Une proposition de loi sur la couverture sanitaire universelle et un projet de loi sur la création d'un fonds national pour la santé sont actuellement en discussion.

Haïti encourage l'OMS à prendre toutes les dispositions en passant par la transformation de l'Organisation ainsi que par la mobilisation de ressources adéquates afin que l'objectif du milliard de personnes supplémentaires à être couvertes par les programmes de santé dans le monde d'ici 2025, soit atteint.

La concrétisation de telles perspectives fait appel à une approche participative et inclusive fondée sur un partenariat intégré en adéquation avec les cinq Principes de la Déclaration de Paris sur l'Administration et l'Efficacité de l'aide publique au développement et le Programme d'Action d'Accra.

Haïti réaffirme son engagement à avancer, en coopération avec l'OMS et tous ses partenaires, dans la poursuite des objectifs du développement durable en matière de santé notamment ceux visant la couverture sanitaire universelle.

Je vous remercie